



« **Mon CCAE me permet d'échanger avec les autres producteurs.** »

« Ça fait maintenant 7 ans que je suis membre de mon CCAE. Avec l'aide de mon éco-conseillère, j'ai grandement modifié mes façons de faire. Seul, je ne crois pas que je serais arrivé à évoluer autant dans ma pratique de l'agriculture. Mon CCAE me permet, en plus d'obtenir des conseils, d'échanger avec les autres producteurs. Avec les nombreux défis qui se pointent à l'horizon, je crois encore davantage qu'il faut se regrouper pour avancer. »

Benoît Dumont
PRÉSIDENT DU CLUB DE GESTION
DES SOLS DU TÉMISCOUATA



Aujourd'hui, les clubs-conseils en agroenvironnement s'imposent comme **la norme en matière d'adoption de pratiques agricoles durables** et sont identifiés, dans le monde agricole, par leur efficacité à mettre en place des solutions, mais surtout, par une prise en mains qui se traduit par des gains environnementaux significatifs et mesurables.

Et vous? Relèvez-vous le défi?

Équipe de coordination des clubs-conseils en agroenvironnement

555, boulevard Roland-Therrien, bureau 110
Longueuil (Québec) J4H 4E7

Téléphone : 450 679-0540, poste 8733
Télécopieur : 450 463-5206
coordination@clubscconseils.org

En vertu de l'Entente de partenariat MAPAQ-UPA sur les services-conseils pour un développement durable des exploitations agricoles :

Les **producteurs agricoles accompagnés** par les CCAE déboursent une cotisation annuelle minimale de 300 \$;

Le **MAPAQ** débourse, aux CCAE, une aide financière équivalente à la cotisation payée par les exploitations agricoles aux CCAE, jusqu'à concurrence de 575 \$ par exploitation agricole par année, pour des services-conseils en agroenvironnement;

AAC verse :
Aux CCAE, pour une exploitation agricole membre, un montant de 550 \$ par an, par PAA complété;

Aux CCAE, pour une exploitation agricole non-membre, un montant moyen de 550 \$ pour une année seulement, par PAA complété, à la suite de l'autorisation du MAPAQ.

Pour le programme Prime-Vert, le gouvernement du Québec versera, de 2009 à 2013, une contribution de 156,6 M\$ à laquelle s'ajoute 40 M\$ du gouvernement du Canada provenant de l'Accord Cultivons l'avenir pour soutenir plusieurs volets de ce programme. L'Accord Cultivons l'avenir comprend, pour l'ensemble des programmes à frais partagés, une enveloppe financière de 192 M\$, soit 115,2 M\$ (60 %) du gouvernement du Canada et 76,83 M\$ (40 %) du gouvernement du Québec.

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation

Québec

Cultivons l'avenir, une initiative
fédérale-provinciale-territoriale

Canada Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Canada



UPA

Union des
producteurs
agricoles

Entente de partenariat MAPAQ-UPA sur les services-conseils pour un développement durable des exploitations agricoles

www.clubscconseils.org

OFFRE DE SERVICES-CONSEILS
EN AGROENVIRONNEMENT
DESTINÉE AUX PRODUCTEURS
AGRICILES DU QUÉBEC

De culture verte

Des agriculteurs et agricultrices
engagés dans la protection
de l'environnement



Canada

Québec

Les clubs-conseils
en agroenvironnement
(CCAÉ), ce sont :



Des services-conseils en agroenvironnement de qualité, adaptés aux besoins des producteurs et productrices agricoles, pour soutenir leur prise de décision dans l'adoption de pratiques agricoles durables.

Des regroupements volontaires de producteurs et de productrices agricoles dont l'objectif est de favoriser le développement durable de l'agriculture.

Les CCAE en chiffres :

- Plus de 15 années d'expertise;
- Un réseau de 81 CCAE répartis sur l'ensemble du territoire québécois;
- 300 professionnels au service des producteurs agricoles accompagnés : agronomes, techniciens agricoles, ingénieurs et biologistes;
- 8 340 membres représentant 46 % des superficies cultivées et 47 % du cheptel de la province.

À qui s'adressent les services des CCAE?

Les services des CCAE sont offerts à tous les producteurs agricoles du Québec, qu'ils soient membres ou qu'ils utilisent les services de façon ponctuelle.

LES CLUBS-CONSEILS EN AGROENVIRONNEMENT, C'EST UNE MULTITUDE DE SERVICES À VOTRE PORTÉE!

Les CCAE accompagnent les agriculteurs dans tous les domaines d'intervention agroenvironnementale :

- Amélioration de la gestion des matières fertilisantes;
- Réduction de l'utilisation et gestion raisonnée des pesticides;
- Adoption de pratiques culturales de conservation;
- Aménagement et protection des cours d'eau;
- Atténuation des gaz à effet de serre;
- Amélioration de la biodiversité et cohabitation harmonieuse.

OFFRE DE SERVICE

FORFAIT

JE SUIS MEMBRE OU DÉSIRE ÊTRE MEMBRE D'UN CCAE

APPROCHE DURABLE

- Diagnostic et plan d'accompagnement agroenvironnemental global à la ferme (PAA).
- Activités connexes (visites à la ferme, suivis, etc.).

8 à 10 heures allouées **GRATUITEMENT.***

SERVICES DE BASE EN AGROENVIRONNEMENT

- Plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF) et bilan de phosphore comprenant : la collecte et la validation des informations à la ferme ainsi que la réalisation de plans de ferme, de rotation des cultures, de chaulage et de gestion environnementale des engrais à la ferme.
- Autres services également disponibles; consultez le tableau *Exemples de services offerts aux exploitations agricoles par les CCAE*.

Plusieurs forfaits disponibles; consultez votre CCAE pour plus d'information.

JE DÉSIRE ÊTRE OU SUIS PONCTUELLEMENT ACCOMPAGNÉ PAR UN CCAE

SERVICES PONCTUELS AU CHOIX

- Consultez le tableau *Exemples de services offerts aux exploitations agricoles par les CCAE*.

Services offerts à taux horaire.

* Conditionnel à l'obtention d'un des forfaits compris dans le bloc « Services de base en agroenvironnement ».



Une démarche individuelle

Accompagnés par les éco-conseillers des CCAE, les agriculteurs évaluent l'impact de leurs pratiques sur l'environnement et effectuent des changements pour concilier leurs activités et la protection des ressources naturelles qui les entourent.

Un apprentissage collectif

Les CCAE offrent de nombreuses activités de formation et d'information destinées à leurs membres ainsi qu'à l'ensemble de la communauté agricole. Ils organisent également des essais et des démonstrations de nouvelles techniques de production respectueuses de l'environnement.

EXEMPLES DE SERVICES OFFERTS AUX EXPLOITATIONS AGRICOLES PAR LES CCAE

Période de semis

- Calibration du pulvérisateur
- Calibration du semoir
- Vérification des semis

Diagnostic et planification

- PAA
- Plan de fertilisation et PAEF
- Bilan de phosphore et avis de projet
- Registre d'épandage
- Cartes de rendement
- Plan de culture et de rotation
- Bilan minéral

Suivi des champs

- Visite des champs
- Calibration d'épandeur à fumier
- Échantillonnage des sols
- Stratégie de chaulage
- Échantillonnage des fumiers

Travail du sol

- Profil de sol et diagnostic de compaction
- Ajustement d'équipements
- Suivi d'essais au champ
- Implantation d'engrais verts
- Travail primaire du sol

Suivis des mauvaises herbes

- Dépistage des cultures et recommandations
- Doses réduites d'herbicide

Autres services

- Modifications des pratiques culturales
- Aménagements au champ
- Projets dans le cadre du programme Prime-Vert

Et bien plus!

Consultez votre CCAE pour plus d'information.



Position FSC
— CERTIFIÉ —